



Aux organisations Cgt

Montreuil, le 24 mars 2006

Monsieur De Villepin reste sourd !

Depuis deux mois, les lycées, les universités, les entreprises et les rues exigent le retrait du CPE. Les manifestations d'étudiants, de lycéens et de salariés s'amplifient.

C'est alors que le Premier ministre se dit "ouvert au dialogue sans a priori". Il reçoit enfin les 5 premiers responsables des confédérations, ensemble, comme ils l'ont demandé. Mais le Président de la République déclare une heure avant la réunion qu'il n'y a pas d'alternative à « l'application de la loi sur le CPE ».

L'annonce d'une ouverture par le Premier ministre se révèle totalement factice.

Il a dit "vouloir rapidement sortir de cette situation de crise" mais c'est pour aussitôt ajouter qu'il "ne peut pas retirer le texte de loi soumis au conseil constitutionnel. Il faut respecter les Institutions et le Parlement."

Certes, il paraît reconnaître qu'il ne pourra pas mettre en place le CPE en l'état. Mais il s'arc-boute dans son refus d'entendre les revendications, au risque d'aggraver les tensions sociales

Il dit "vouloir utiliser les quelques semaines avant la promulgation de la loi pour discuter d'aménagements possibles", ce qu'ont unanimement refusé les 5 confédérations. Elles ont maintenu l'exigence du retrait du CPE en préalable à toutes discussions sur les autres sujets.

La seule concession de Dominique de Villepin est de rencontrer les organisations étudiantes et lycéennes pour le lendemain. Il a refusé de les recevoir dans l'après midi pour ne pas gêner son rendez-vous avec le Medef.

Par contre, le Premier ministre ne donne aucune suite à notre proposition de rencontre avec l'intersyndicale des 12 organisations de lycéens, étudiants et salariés qui impulsent la mobilisation depuis le 24 janvier. (voir communiqué de l'intersyndicale du 24 mars midi).

La rencontre a duré moins d'une heure. A la sortie, les 5 confédérations ont renouvelé leur appel à réussir les grèves et manifestations du 28 mars.

Il est clair que le niveau de mobilisation, l'amplification de la démarche unitaire, l'importance des arrêts de travail seront décisifs pour obtenir le retrait du CPE.

Seul ce retrait peut permettre de sortir de la crise actuelle et d'ouvrir toutes les négociations indispensables pour faire reculer la précarité et permettre l'accès des jeunes à de véritables emplois.

✧ ✧ ✧